EXTRAITS DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2014

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 26 juin 2014 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CHANUT Emmanuel, Maire.

<u>Etaient présents</u>: E. CHANUT, V. GIABBANI, M.C. BARON, S. VIGNOL, D. CUMONT, S. PREAU, M. TOUSSAINT, E. CHAPILLON, M.H. MOUTURAT, P. MADELENAT, M. LUTGEN, F. RAGOBERT, R. LECOLLE.

Absentes excusées : C. THIBAULT, C. CAGNAT (pouvoir à V. GIABBANI).

<u>Secrétaire de séance</u> : R. LECOLLE.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté, sans observation à l'unanimité.

A l'ouverture de la séance, Monsieur CHANUT propose aux membres du conseil municipal, qui l'approuvent, d'ajouter les points suivants :

- La désignation du délégué suppléant de la communauté de l'Auxerrois,
- L'affectation de l'enveloppe cantonale pour la modernisation de la voirie communale.

Concernant l'envoi des convocations aux réunions avec l'ordre du jour, et des comptes rendus, Monsieur le Maire propose de les transmettre par courriel, plus rapide, pour éviter des pertes de temps liées à la distribution à domicile.

L'ensemble des conseillers présents est favorable à ce mode de convocation. Ce dispositif sera testé pendant une période de quelques mois et sera confirmé si aucun problème n'apparaît.

<u>APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2013 – Budget principal et budgets annexes</u>

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2013 qui, conformes aux comptes administratifs de la commune, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

<u>APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013 DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</u>:

Madame BARON Marie-Christine, adjointe aux finances, présente le compte administratif 2013 des différents budgets de la commune qui font apparaître les résultats suivants :

⇒ Budget principal (y compris reprise résultat Service de l'eau et zone d'activités des Bréandes)

	OPERATIONS EXERCICE 2013		RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
	Recettes	Dépenses	2013	2012 REPORTE	CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	568 459,85	744 119,54	-175 659,69	186 038,35	10 378,66
FONCTIONNEMENT	1 157 549,96	788 179,03	369 370,93	43 999,78	413 370,71
TOTAL CUMULE	1 726 009,81	1 532 298,57	193 711,24	230 038,13	423 749,37

⇒ Budget annexe Lotissement du Bas des Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2013		RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
	Recettes	Dépenses	2013	2012 REPORTE	CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	0,95	500,00	-499,05	141 396,14	140 897,09
FONCTIONNEMENT	500,95	500,95	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	501,90	1 000,95	-499,05	141 396,14	140 897,09

⇒ Budget annexe Aménagement Côte de Bréandes

	OPERATIONS EXERCICE 2013		RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
	Recettes	Dépenses	2013	2012 REPORTE	CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	0,00	179 921,37	-179 921,37	9 720,22	-170 201,15
FONCTIONNEMENT	192 601,37	192 601,37	0,00	0,00	0,00
TOTAL CUMULE	192 601,37	372 522,74	-179 921,37	9 720,22	-170 201,15

⇒ Budget annexe du service de l'assainissement des eaux usées

	Opérations exercice 2013		RESULTAT	RESULTAT	RESULTAT
	Recettes	Dépenses	2013	2012 REPORTE	CLOTURE 2013
INVESTISSEMENT	39 832,37	8 665,95	31 166,42	70 673,31	101 839,73
FONCTIONNEMENT	28 958,39	8 672,04	20 286,35	0,00	20 286,35
TOTAL CUMULE	68 790,76	17 337,99	51 452,77	70 673,31	122 126,08

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte administratif du budget principal de la commune, ainsi que celui des budgets annexes, Monsieur CUMONT ne prenant pas part au vote.

AFFECTATION DES RESULTATS DE 2013

Le conseil municipal, après avoir entendu les explications de Madame BARON, adjointe aux finances, décide d'effectuer la reprise et l'affectation des résultats de l'exercice 2013 pour le budget principal et les budgets annexes.

BUDGETS	Résultat reporté Fonctionnement	Résultat reporté Investissement	Affectation C/1068	Report c/002
Budget principal	413 370,71	- 114 721,34	114 721,34	298 649,37
Assain. eaux usées	20 286,35	101 839,73	0	20 286,35
Lotis. Bas Bréandes	0	140 897,09	0	0
Amén. Côte de Bréandes	0	- 170 201,15	0	0

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES – NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires sera mise en place à la rentrée de septembre. Elle comprend un changement des horaires du temps scolaire et la mise en place de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP). Les nouveaux horaires des classes seront répartis comme suit :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h45 – 11h45 et 13h45 – 16h00

Mercredi: 8h45 – 11h45.

Les NAP seront facultatives et seront proposées une fois par semaine de 16h00 à 17h00 le mardi ou le jeudi en fonction des niveaux de classes pour les enfants de CP à CM2. Les enfants seront accueillis en garderie les autres soirs. Pour la maternelle, des activités seront proposées les lundis, mardis et jeudis de 16h00 à 16h30.

L'inscription aux NAP sera annuelle moyennant une participation forfaitaire pour l'année payable en septembre. La garderie proposée le mercredi midi de 11 h 45 à 12 h 30 sera gratuite. La participation des parents permettra de couvrir une partie de la rémunération des intervenants extérieurs (sport, théâtre, danse, voire musique).

Le conseil municipal décide de fixer à 25 € le montant de la participation forfaitaire annuelle pour les Nouvelles Activités Périscolaires.

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

A la demande des services fiscaux, le conseil municipal propose une liste de 24 personnes parmi lesquelles l'administration fiscale désignera 6 membres titulaires et 6 suppléants pour constituer la commission communale des impôts directs. L'adjointe déléguée pour représenter le Maire est Marie-Christine BARON.

<u>DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU COMITE CONSULTATIF COMMUNAL DES SAPEURS POMPIERS</u>

Le conseil municipal a désigné Monsieur Fabrice RAGOBERT et Madame Maryline LUTGEN pour siéger au Comité consultatif communal du CPI de Perrigny, Monsieur le Maire étant membre de droit.

EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ETE 2014

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide d'ouvrir 2 postes de vacataires à temps complet pour les services techniques, et 2 postes à mi-temps pour l'entretien des écoles pour la période juillet et août.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Suite à un avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et après avis favorable du Comité Technique Paritaire, le conseil municipal décide la fermeture du poste d'adjoint administratif de 1^{ère} classe.

PARTICIPATION A LA COMPLEMENTAIRE SANTE DES AGENTS - ACTUALISATION

Du fait de l'évolution des grilles indiciaires au 1^{er} février 2014, la majorité des ayants droits à la participation employeur à la complémentaire santé des agents sont touchés par l'effet de seuil et voient le montant de cette participation diminuer. Le conseil municipal décide de remonter le seuil indiciaire de manière à maintenir l'aide au taux actuel, l'incidence financière pour l'année étant inférieure à 180 €.

PLAN CANICULE - CONVENTION COMMUNE / MAISON DE RETRAITE

La maison de retraite Mémoires de Bourgogne propose, comme tous les ans en cas d'activation du plan canicule, d'accueillir jusqu'à 5 personnes âgées vulnérables dans une salle rafraîchie les après-midis de 15 à 17 heures. Le transport des personnes étant à la charge de la commune, il pourrait être fait, le cas échéant, par des bénévoles du CCAS. Le conseil municipal autorise le Maire à signer la convention.

DECISIONS DU MAIRE

Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal pour assurer diverses tâches de gestion courante :

N° 2014/18 du 25/06/2014 : Révision des tarifs de la garderie au 01/09/2014 en raison de l'allongement du temps de garderie du fait de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

Matin : 1,00 € au lieu de 0,90 € Soir : 1,50 € au lieu de 1,35 €.

N° 2014/19 du 25/06/2014 : Avenant au contrat de fourniture de repas au restaurant scolaire relatif à une hausse de 1,9 % faisant passer le prix du repas de 2,62 € à 2,67 € HT.

DESIGNATION DU DELEGUE SUPPLEANT A LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

Après examen approfondi des textes, notamment d'une circulaire du Ministre de l'Intérieur en date du 13 mars 2014 relative aux modalités d'élection des conseillers communautaires et de désignation de son suppléant, modalités précisées par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, le conseil municipal a désigné Monsieur CHANUT Emmanuel en qualité de délégué suppléant à la communauté de l'Auxerrois.

ENVELOPPE CANTONALE POUR LA MODERNISATION DE LA VOIRIE COMMUNALE

Le canton d'Auxerre Nord composé des communes (hors Auxerre) de Monéteau, Appoigny, Charbuy et Perrigny dispose d'une enveloppe de 12 814 € votée par le Conseil Général pour financer des travaux sur la voirie communale. En 2014, cette somme est destinée à subventionner des travaux sur la voirie de la commune de Perrigny. Le conseil municipal décide d'affecter ces 12 814 € à la création de chaussée sur le chemin de Mocquesouris.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT

Le conseil municipal décide de soutenir les demandes de l'Association des Maires de France concernant :

- ⇒ le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- ⇒ l'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- ⇒ l'urgence de réunir une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

MOTION D'AFFIRMATION DU SOUTIEN DE LA COMMUNE AU CONSEIL GENERAL DE L'YONNE ET A SON MAINTIEN DANS L'ORGANISATION TERRITORIALE

Le conseil municipal décide de soutenir l'action de l'Association des Maires Ruraux de France et réaffirme :

- ⇒ son opposition ferme à la suppression du Conseil Général,
- ⇒ son attachement aux services départementaux, notamment pour l'aide sociale, les investissements sur les routes, les collèges,...
- ⇒ son souhait que l'Etat concentre ses efforts sur des réformes utiles,
- ⇒ s'associe solidairement à la démarche des élus de toute la France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 05.